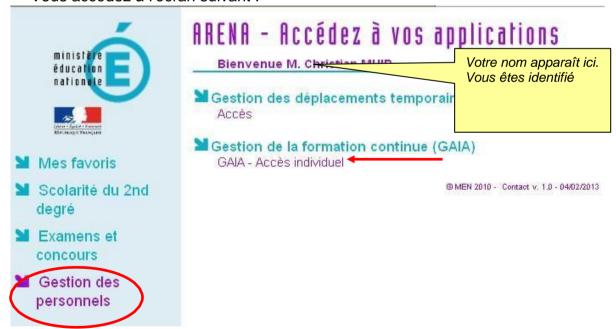
## Inscription au PAF via GAIA: Mode d'emploi

 Dans votre navigateur Internet, saisissez l'adresse suivante : <a href="https://bv.ac-paris.fr/arena">https://bv.ac-paris.fr/arena</a>

 Vous accédez à l'écran suivant :



 Saisissez les informations demandées<sup>1</sup>, puis cliquez sur Valider Vous accédez à l'écran suivant :



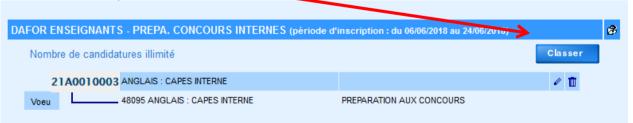
 Cliquez sur Gestion des Personnels, puis dans l'écran suivant sur GAIA - Accès individuel

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si vous ne disposez plus de vos identifiant et mot de passe, utilisez le formulaire accessible à l'adresse suivante : https://depannage.ac-paris.fr/



- Cliquez sur Inscription individuelle
- Sur l'écran suivant cliquez directement sur **Rechercher**.
  - Si vous le connaissez, entrez l'identifiant du dispositif (code de 10 caractères commençant par **21**).
  - Si vous ne connaissez pas l'identifiant, vous pouvez rechercher une formation en utilisant un mot du libellé ou un thème
- Cliquez sur Suivant
- Cliquez sur l'intitulé de la formation à laquelle vous voulez vous inscrire.
  NB Si vous cliquez sur la loupe à droite, vous accédez au descriptif du dispositif.
- Cochez la case du (ou des) module(s) voulu(s)
  Si vous cliquez sur la loupe à droite, vous accédez au descriptif du module.
  - NB : Si un module est déjà coché cela signifie qu'il est obligatoire.
  - NB : Il est indispensable de s'inscrire au moins à un module du dispositif si celui-ci en comporte plusieurs.
- Sélectionnez le motif dans la liste déroulante à droite du libellé du module puis cliquez sur Suivant.
- Si vous souhaitez vous inscrire à un autre stage, cliquez à nouveau sur **Rechercher** et renouvelez la démarche autant de fois que nécessaire.

Une fois tous vos dispositifs et modules sélectionnés, vous devez obligatoirement classer vos vœux en cliquant sur **Classer**.



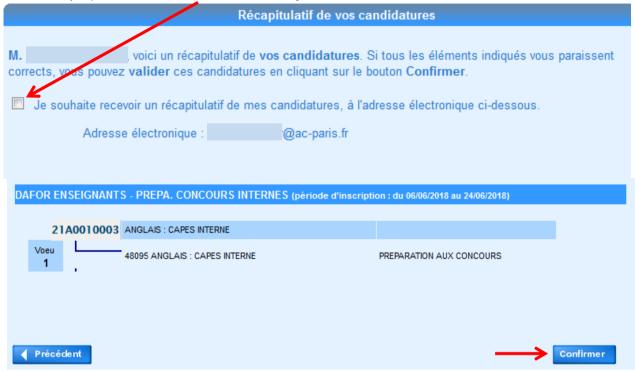
## Si vous ne faites qu'un vœu, il faut néanmoins le classer en 1.

• Dans la case à gauche de l'identifiant, saisissez un numéro d'ordre de 1 à x puis cliquez sur **Suivant**.

L'ordre que vous choisissez est très important car il va déterminer le traitement de vos demandes. Les vœux 1 sont étudiés en priorité puis, si le droit à formation n'est pas épuisé, les vœux 2 sont étudiés et ainsi de suite.

Un récapitulatif de vos demandes apparaît.

Vous pouvez demander à le recevoir par courrier électronique (sur votre adresse académique) en **cochant la case correspondante**.



Pour terminer la procédure et valider vos choix, cliquez en bas à droite sur **Confirmer**.

Pour modifier vos choix ultérieurement (ajout/suppression de formations, ordre des vœux), il vous suffira de revenir sur Gaia, où vous retrouverez ce que vous avez saisi auparavant.

En cas de problème, secrétariat de la DAFOR : 01 44 62 47 07 ou ce.dafor@ac-paris.fr